

En Haute-Saône

LAIT/ Les compteurs de cellules sont de plus en plus abordables ; ils sont présents en série sur de nombreuses installations de traite et beaucoup d'éleveurs s'y fient. Pourtant, seule la valeur fournie par le laboratoire interprofessionnel est valide, tant du point de vue légal que de celui de la rigueur scientifique. Un test a été réalisé au labo de Rioz pour comparer deux appareils de comptage, le DCC de DeLaval et le Fossomatic.

Labo, juge de paix

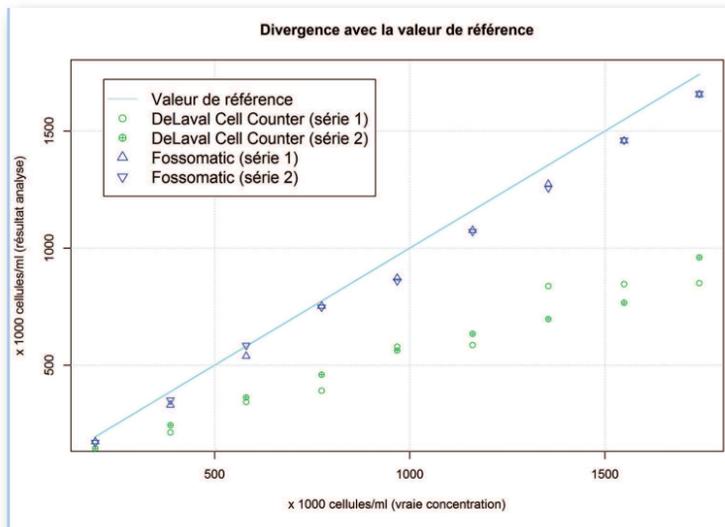
Avec la démocratisation des outils de mesure, il est fréquent de voir des éleveurs s'équiper à titre personnel de matériel pour mesurer les taux de cellules leucocytaires dans le lait. Une bonne idée pour surveiller la qualité de son lait, mais parfois un piège lorsque les résultats obtenus diffèrent de ceux fournis par le labo. De bonne foi, les utilisateurs sont étonnés et ont tendance, lorsqu'ils leur sont favorables, à se fier à leurs propres analyses qu'à ceux du laboratoire.

Pas dans la même cour

Pourtant la comparaison n'est pas fondée. D'abord l'échantillonnage : si les procédures du Cniel sont respectées (et c'est une des missions spécifiques du directeur adjoint du Labo de Rioz), les chauffeurs qui prélèvent les échantillons suivent une démarche très précise pour obtenir un échantillon représentatif. L'échantillon qui fait foi est bien celui-là, et les contrôleurs externes du labo sont là pour s'assurer, par contre-échantillonnage, que le lait analysé à Rioz est bien de la même qualité que celui issu du tank du producteur.

Par ailleurs, aussi sophistiqués qu'ils soient, les petits utilitaires mis sur le marché par les constructeurs ne peuvent rivaliser avec les équipements éprouvés employés au labo, et dont les méthodes ont largement fait leurs preuves. En d'autres termes, opposer les résultats fournis par un analyseur à 200 k€ opéré par des professionnels spécialement formés, à ceux d'un analyseur à 5 k€ manipulé dans des conditions peu contrôlées n'a pas de sens. Les performances avancées par les constructeurs sont éloquentes : 12 % de répétabilité pour le DCC de DeLaval, à 100 000 cellules/ml, trois fois plus environ que pour le Fossomatic employé au Lial.

D'autre part le DCC est programmé pour compter les cellules dans un volume très petit de lait (60 µL dans la cassette, mais 1 µL mesuré seulement) : le Fossomatic analyse, lui, en flux continu l'échantillon, jusqu'à obtenir la précision voulue (typiquement après 2500 µL



Le Fossomatic utilisé au labo fournit systématiquement des résultats plus proches de la réalité.

passés). On est évidemment davantage sujet à la variabilité naturelle avec un plus petit échantillon, d'où la meilleure précision du Fossomatic.

L'entretien et le calibrage

Mais ce qui conditionne davantage les résultats, plus que les caractéristiques propres, sont les conditions d'utilisation. Par exemple, le DCC de DeLaval est prévu pour fonctionner « entre 10 °C et 40 °C ». Ce n'est pas toujours le cas sur le terrain, alors qu'en laboratoire les conditions sont plus facilement contrôlables.

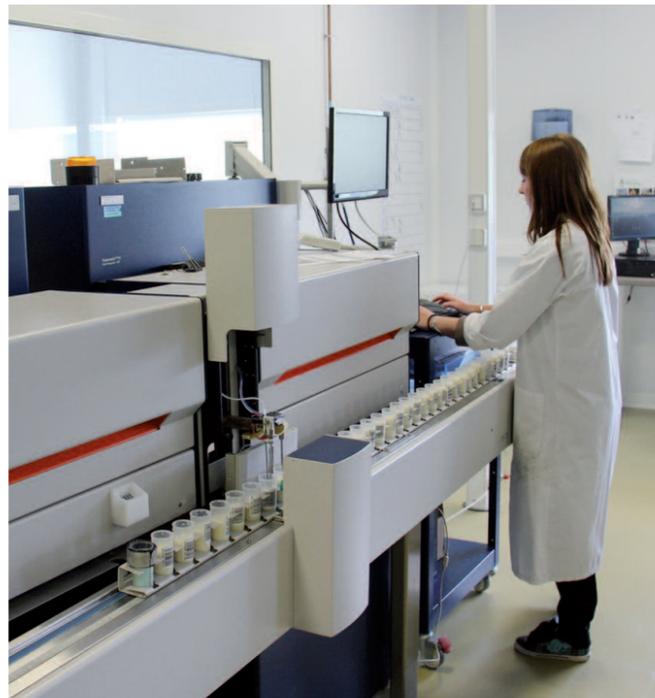
Enfin, et c'est sans doute le plus important, tous les appareils de mesure, quels qu'ils soient, subissent des dérives, et doivent à la fois faire l'objet de révision, d'entretien, et de contrôle régulier de la fiabilité des résultats. Au Lial de Rioz, des échantillons témoin (dont la teneur en cellule est connue très précisément) sont analysés tous les quarts d'heure pour vérifier le bon fonctionnement de la machine.

Le premier octobre dernier, un fromager d'une coopérative laitière qui venait de remplacer son appareil DCC par un

modèle plus récent (juillet 2019) a fourni l'ancien appareil au labo. Après réchauffement protocolaire avant analyse (37 °C), des échantillons calibrés (issus de la chaîne de contrôle nationale Cecalait) sont passés deux fois sur chacun des appareils : le DCC, et le Fossomatic. Les résultats sont flagrants : non seulement le DCC sous-estime de façon très importante les résultats (-43 % contre -7 % pour le Fossomatic), mais en plus il a tendance à être plus imprécis pour les valeurs hautes. De même, la répétabilité est moins bonne pour les valeurs hautes. Le défaut de calibrage et d'entretien y est forcément pour quelque chose, mais le constat est accablant.

Il ne s'agit pas de déconsidérer les performances des machines portables qui peuvent être de bons outils de pilotage, mais de réaliser que tant par construction, que par les conditions d'utilisation, de fonctionnement et d'entretien, la valeur fournie par le laboratoire est statistiquement bien plus proche de la réalité que celle qui peut être obtenue par ailleurs. ■

LD



Le Fossomatic utilisé au labo et le DCC de DeLaval ont fait l'objet d'un test sur des échantillons calibrés.



PARTENARIAT/ Le partenariat avec le fournisseur d'électricité Lucia a été renouvelé (pour les puissances inférieures à 36 kVA) et une nouvelle offre pour les usagers ayant des abonnements supérieurs à 36 kVA est désormais accessible.

Electricité : demandez une simulation des économies à réaliser

Depuis fin 2016, les bénéficiaires de la Carte Moisson (adhérents à Jeunes Agriculteurs, à la FDSEA, à la SDAE ou à la FDPL) bénéficient de tarifs préférentiels chez Lucia, fournisseur d'électricité. La convention triennale a été renouvelée et permet aux usagers de la carte moisson (pour leur abonnement personnel et professionnel inférieurs à 36 kVA) de bénéficier à nouveau pour les 3 années à venir d'une offre privilégiée. Pour rappel, l'offre est basée sur les tarifs réglementés en vigueur au moment de votre souscription, avec les avantages suivants :

- remise de 20 % sur le montant de l'abonnement électrique pendant toute la durée du contrat, soit 3 ans,
- fixation des prix de l'électricité (prix du kWh et abonnement remis) pendant 3 ans,
- pas d'engagement de consommation.

Pour les adhérents déjà engagés auprès de LUCIA : votre contrat actuel sera renouvelé automatiquement à sa date d'échéance, avec les prix du tarif réglementé actuel et vous bénéficierez

à nouveau des mêmes avantages que précédemment. Vous n'avez aucune démarche à réaliser.

Pour les adhérents n'ayant pas encore souscrit auprès de notre partenaire LUCIA :

Vous avez la possibilité d'obtenir une étude gratuite des économies à réaliser juste en nous faisant parvenir un recto/verso de facture.

Pour les installations de puissances supérieures à 36 kVA : LUCIA propose une étude personnalisée prenant en compte les spécificités de votre installation : profil de consommation, puissances atteintes... Les bénéficiaires de la carte moisson auront accès à des tarifs négociés et à l'offre la plus appropriée à la configuration du marché d'électricité au moment de la demande. ■

✓ **Pour toute étude ou renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter : la FDSEA 70 au 03 84 77 14 29 ou LUCIA - 9 Avenue du Lac - 70000 VESOUL - 03 84 96 72 72 - contact.vesoul@lucia-energie.fr**

Quelques exemples d'économies réalisées dans votre département :

- Pour un retraité 6 kVA - option base :

Sur les 3 ans écoulés, il a consommé 9 662 kWh et a réalisé une économie de 89,55 € hors toutes taxes, ce qui représente une économie de 8,5 % par rapport à ce qu'il aurait dû payer au tarif réglementé.

- Pour un GAEC en 36 kVA - option heures pleines/heures creuses :

Sur les 3 ans écoulés, le GAEC a consommé 181 341 kWh. Si on fait la comparaison entre les prix du tarif réglementé et la facture payée avec l'offre partenaire LUCIA, la différence est 1 140 € hors toutes taxes, soit une économie apportée de 7,5 %. ■

Brèves

CULTURES / Surveillance des colzas

La situation des colzas est encore très hétérogène et reste dépendante des pluviométries. Dans les parcelles les plus avancées (stade 3F), les biomasses observées dépassent les 1,5 kg/m². Les biomasses par plante sont en moyenne de 50g. Ces parcelles sont les moins sensibles à la présence

des larves de grosses altises ou de charançon du bourgeon terminal (CBT).

Dans les parcelles les moins avancées (stade < 3F), les peuplements sont irréguliers et enherbés. Les biomasses observées sont inférieures à 700 g/m². La surveillance de ces parcelles est une priorité dans la mesure où l'on observe l'arrivée du CBT et l'émergence des larves de grosse altise.

Voir à ce sujet la communication de la CA 70 sur les « stratégies régionales de lutte contre les insectes d'automne sur colza ». ■